

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE CASTELSARRASIN
(Tarn-et-Garonne)

ARRETE PORTANT MISE EN PLACE D'UN PANNEAU « STOP »
ALLEE DE LA SOURCE

**Le Maire de CASTELSARRASIN, Vice – Président du Conseil
Départemental du Tarn-et-Garonne,**

VU les articles L 411-1 et R 411-1 à R 411-8 du Code de la route,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les
articles L 2213-1 à L 2213-6,

CONSIDERANT qu'en raison d'un manque de visibilité à l'intersection
de la rue du Gaz, et par mesure de sécurité publique, il convient de réglementer
la circulation sur la voie concernée,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : A compter de la publication du présent arrêté, un panneau
STOP de type AB4, sera mis en place **Allée de la Source** à son intersection
avec la rue du Gaz.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de Police
- Les Services Techniques Municipaux.
- Le Service de la Surveillance de la Voie Publique

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR
LE MAIRE compte tenue de
la publication le 13.11.2015



Castelsarrasin, le 9 novembre 2015

LE MAIRE,

J-Ph. BESIERS